



COMMUNIQUÉ AUX AGENTS

**Rencontre du 10 avril 2024
avec le Président du Conseil départemental**

A la demande des organisations syndicales, le Président du Conseil départemental a reçu une délégation de représentants du personnel le mercredi matin 10 Avril.

INTERVENTIONS SYNDICALES

Nous avons interpellé le Président, suite au vote du budget 2024, sur les moyens donnés pour le fonctionnement des services publics départementaux et les engagements qu'il avait pris en 2023 ;

Le dégel de 157 postes avait été annoncé, aujourd'hui il précise la suppression de 110 postes et la baisse des remplacements alors qu'avec 7434 postes pourvus, nous restons en dessous des effectifs de 2021. Où est l'amélioration ?

Le Régime indemnitaire : Une revalorisation avait été annoncée pour toute la collectivité pour renforcer son attractivité. Une délibération devait être prise en Novembre 2023 pour une mise en place en Janvier 2024. Cette dernière est renvoyée au dernier trimestre 2024. Pourtant l'urgence sociale est là avec une inflation qui met beaucoup de collègues en difficultés. Nous avons à nouveau porté la revendication d'un 13ème mois à 1500 euros.

Les pénibilités : Nous avons demandé d'activer une clause de revoyure afin de prendre en compte certains services ou métiers oubliés. Nous avons revendiqué la restitution des jours qui ont été suspendus par le Tribunal administratif en nous appuyant sur la délibération du Conseil départemental des Bouches du Rhône.

Le budget : Nous sommes intervenus aussi sur le contexte budgétaire très contraint avec les baisses des rentrées fiscales et l'augmentation des dépenses sociales.

Conscient de cette situation imposée par l'Etat, nous avons proposé au Président de lancer une mobilisation en direction du gouvernement en s'appuyant sur la population et les agents départementaux. A l'instar de ce qui avait été fait en 2017-2018 pour s'opposer à la suppression des départements d'Ile de France.

A situation exceptionnelle, besoin de mobilisation exceptionnelle !

Les syndicats sont force de propositions pour trouver des sources de meilleure utilisation des deniers publics dans la collectivité, pour faire des bonnes économies (par exemple, il peut être intéressant de reprendre en régie des travaux confiés à des entreprises ou des prestataires).

Pour nous, il existe de bonnes mais aussi des mauvaises économies. Il faut faire appel à l'intelligence collective des collègues qui ont des idées sur la gestion et les politiques publiques menées. Ceci afin de ne pas subir les coupes budgétaires qui nous empêchent de travailler dans de bonnes conditions et de prendre en charge les besoins sociaux (gel de postes, blocages de notre régime indemnitaire, de notre évolution de carrière et diminution des crédits de fonctionnement).

Nous avons aussi interpellé le Président sur la protection sociale du personnel. Nous avons aussi évoqué des situations préoccupantes au sein de plusieurs directions.

Nous sommes également revenus sur les restrictions sur l'application des 2 jours de télétravail. Nous avons également dit à l'exécutif que les délais de réponse de la Drh étaient souvent trop longs voire inexistantes lorsque nous les interpellions sur des situations individuelles ou collectives.

Nous avons fait remonter au Président certaines problématiques (temps de travail au-delà des 1607h des agents d'accueil des collèges, convention avec les gestionnaires des collèges), revalorisation du niveau de certaines rémunérations à l'embauche mais absence de revalorisation suffisante au long de la carrière. Nous sommes revenus sur le choix d'externaliser une partie de l'accompagnement du RSA que nous contestons.

suite



Nous avons également alerté le Président sur la situation inquiétante de certaines directions et en l'occurrence de la DPEJ, de la DASIPE, de la DA, des Crèches départementales et des collèges sur les conditions de travail dégradées et leurs répercussions sur la santé des agents. Nous avons indiqué la question du sous-effectif dans les services et son incidence sur la charge de travail des agents et sur un service

public en souffrance. En corolaire, nous avons mis l'accent sur la situation alarmante des services de la DRH et des dysfonctionnements qui ont des conséquences préoccupantes sur le suivi administratif des agents. Nous avons évoqué le projet de l'administration et le départ du Directeur Général de l'Administration en questionnant la continuité de sa mise en œuvre.

Très peu de réponses rassurantes sur l'ensemble de ces sujets !

RÉPONSES DU PRÉSIDENT

Le Président a mis en avant les réalisations engagées depuis son arrivée pour permettre plus d'attractivité (CNAS, CDD de 3 ans, prime de pouvoir d'achat, mise en place de la prime Ségur, application des 1607 h, redémarrage de la médecine préventive).

Concernant les agents en **reclassement**, il a dit qu'ils étaient prioritaires sur les postes vacants.

Concernant l'externalisation du **RSA**, il a dit que son objectif était le retour à l'emploi.

Par ailleurs, le Président a évoqué la situation budgétaire inédite qui le contraint à procéder à des économies sur les dépenses de fonctionnement pour maintenir un haut niveau d'investissement en limitant le recours à l'emprunt.

Le Président a aussi indiqué le recours en justice contre l'Etat de l'Association des départements de France pour non-compensation des allocations individuelles de solidarité (APA, PCH, RSA).

Le Président dit être preneur des propositions syndicales en matière d'économies à réaliser.

Conclusion

nous avons insisté auprès du Président sur une mobilisation nécessaire large et inédite en direction du gouvernement pour desserrer l'étau destructeur qui étrangle les services publics départementaux ayant la charge de l'essentiel des politiques sociales en France. Sans mobilisation exceptionnelle, la dégradation des conditions de travail par la pénurie de moyens se poursuivra.

Il nous faut réagir collectivement, les organisations syndicales vous invitent à une assemblée générale le mardi 14 mai de 12 H à 14 H.

Nous ferons une restitution approfondie de la rencontre avec le Président Capitanio et nous réfléchirons ensemble pour desserrer l'étau budgétaire et pour que nos revendications aboutissent.

RETROUVONS-NOUS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE 14 MAI DE 12h à 14H

Le lieu vous sera communiqué rapidement

**TOUT SEUL, ON VA PLUS VITE,
MAIS ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN**

Profitez de vos droits, syndiquez-vous !

